



Jante auto défectueuse suite changement de pneus chez un professionnel

Par Cter

Bonjour,

Voici ma problématique :

Je me rends chez un professionnel auto pour le changement de 2 pneus a l'avant de mon auto.

Changement effectué, je repars et au bout d'un kilomètre, un voyant m'alerte que la pression d'un des 2 pneus est défectueuse. Je retourne dans la foulée auprès du professionnel afin qu'il ajuste la pression de mon pneu.

Je m'aperçois que plusieurs mecaniciens observent mon véhicule et l'un d'eux le prend pour aller faire un essai.

Aussitôt repartie et au bout de quelques minutes de nouveau la même alerte. Garage fermé entre temps car fin de journée, je rappelle ce matin car mon pneu est presque a plat, et me rends de nouveau chez le garagiste.

Mon véhicule est repris en atelier et là il me dit que ma jante est fissurée et que cela n'est pas de sa faute. Mon véhicule n'avait pas de défaut avant cette intervention d'autant plus que j'ai attendu 10 jours ce RV le temps que mes pneus soient réceptionnés.

Il me demande de faire une déclaration a mon assurance avant de se raviser en me disant qu'il s'occupe de tout et que vous ferons le point lundi après le weekend. Véhicule immobilisé. Le garage ferme pour le weekend, le patron me rappelle m'expliquant avoir démonté de nouveau ma jante et que celle ci est abîmée mais pas par sa faute et que je n'ai qu'à mandater un expert si je souhaite le contredire.

Déjà si ma jante est si défectueuse, pourquoi remonter un pneu neuf dessus sans me prévenir et me laisser repartir ainsi ? Pourquoi prendre l'initiative une fois le garage fermé, sans ma présence, de démonter et expertiser lui même l'objet ? Je trouve la démarche peu transparente, je n'ai pas confiance.

Mon assurance malgré mes garanties tout risque n'accepte pas cela comme un sinistre car il ne s'agit pas d'un accident de la route ou de la circulation.

Je suis dans l'impasse, avec un véhicule immobilisé et un garagiste qui tente de m'intimider en me faisant croire que mon véhicule était défectueux avant son passage dans son atelier.

Que dois je faire ?

Je précise que mon véhicule est entretenu en temps et en heure factures a l'appui, contrôle technique récent vierge.

Merci pour vos conseils.

Par Violet

Bonjour Cter,

Lorsque vous indiquez :

"Je suis dans l'impasse, avec un véhicule immobilisé et un garagiste qui tente de m'intimider en me faisant croire que mon véhicule était défectueux avant son passage dans son atelier.

Que dois je faire ?"

Vous pourriez bénéficier d'une consultation gratuite via un avocat. (*)

cf.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>

Cordialement.

(*)

Si tel est votre choix n'oubliez pas de vous munir de tous les documents en votre possession : pas d'inquiétude, l'avocat ne les conservera pas.